

DÉCLARATION DE DOMMAGES DUS AU BLAIREAU & DEMANDE D'INTERVENTION EXCEPTIONNELLE

Rappel: Le blaireau est une espèce gibier qui n'est pas classée parmi les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) ; une opération de destruction peut toutefois être confiée au lieutenant de louveterie si elle est motivée notamment par des dommages effectifs et importants aux cultures, à l'élevage ou aux infrastructures. Il importe donc de renseigner toutes les rubriques de ce formulaire en y apportant si possible des éléments relatifs à l'estimation des dommages.

Je soussigné,

Nom :	Prénom :
Adresse postale :	
Téléphone :	Adresse mail (à privilégier) :
En qualité de <input type="checkbox"/> Propriétaire, <input type="checkbox"/> Exploitant, <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :	

DÉCLARATION DES DOMMAGES

Déclare,

Commune	Parcelle cadastrale n°	Section	Lieu-dit	Moyens déjà mis en œuvre

des dégâts agricoles :

Type de cultures	Surface concernée	Description du dommage	Coût du dommage

des dégâts aux infrastructures :

Infrastructure concernée *	Description du dommage	Coût du dommage

* bâtiment, chemin, route, digue, autre (à préciser)

DEMANDE D'INTERVENTION

Sollicite, l'intervention d'un lieutenant de louveterie en vue de limiter les effectifs de blaireaux compte tenu des nuisances dont ils sont à l'origine.

Fait à _____ Le _____
Signature :

VISA DU MAIRE DE LA COMMUNE

Le maire de la commune de..... atteste la qualité du demandeur.

A _____, le _____

Signature et cachet